

Bulletin d'adhésion 2023 Membres correspondants

GRUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES RÉGION ÎLE DE FRANCE

Devenir membre correspondant En tant que porteur.euse d'un projet d'installation ou de conversion, vous bénéficiez d'un accompagnement de votre projet, de façon à ce qu'il soit pérenne. Devenir membre correspondant est un moyen d'apporter votre soutien au GAB IdF, à son projet et ses actions en Ile de France et d'intégrer le collectif des agriculteur.trice.s biologiques d'Ile de France et ce que cela implique en terme de savoirs partagés. NB: les membres correspondants du GAB IdF n'ont pas la possibilité de voter en AG, ni de se présenter au conseil d'administration du GAB IdF.

Structure (juridiquement déclarée) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail : @.....

Projet d'installation

Projet de conversion

Description du projet :

Date prévue de concrétisation :

Types de productions :

Surfaces envisagées (ha) :

Remarques :

Votre contact privilégié au GAB IdF :

MONTANT DE LA COTISATION

Cotisation forfaitaire : 165 € (dont 45 € reversés à la FNAB)

Cotisation volontaire : + €

(apportez votre soutien au GAB IdF pour renforcer nos actions sur le territoire francilien)

A + B + = TOTAL COTISATION :, €

MODALITÉS DE PAIEMENT

Par paiement en ligne : Cliquez [ici](#) ou scannez le QR code à droite



Par virement :
Domiciliation : Crédit Agricole
IBAN : FR76 1870 6000 0015 6715 2600 061
CODE BIC : AGRIFRPP887

Par chèque à l'ordre du GAB Région IdF

Signature

Fait à le



GAB Région Île de France • Domaine de la Grange La Prévoté -77176 Savigny-le-Temple

Tél. 01 84 83 01 80 SIREN 437 536 816 NAF/APE 9412Z

Code organisme formateur 11 770 699 777

www.bioiledefrance.fr - contact@bioiledefrance.fr